VILLE DE VERSOIX

Séance du Conseil municipal du 9 mars 2020

PROJET DE DELIBERATION

« CREDIT DE FRS 1'029'000.- DESTINE AUX TRAVAUX DE GERANCE 2020»

Conformément aux articles 30, lettres e et m, et 31 de la loi sur l'Administration des communes du 13 avril 1984 ;

Vu la nécessité de procéder aux travaux d'entretien de plusieurs biens faisant partie du patrimoine administratif et du patrimoine financier de la Ville de Versoix ;

Vu le message joint à la présente, version définitive validée par le Conseil administratif en séance du 19 février 2020, qui décrit dans les détails les travaux ainsi que les coûts planifiés ;

Vu le préavis de la Commission des Bâtiments et de la Gérance, dans sa séance du 25 février 2020 ;

Vu le préavis de la Commission des Finances, dans sa séance du 5 mars 2020 ;

Sur proposition du Conseil administratif,

Le Conseil municipal,

ACCEPTE / REFUSE

- 1. D'autoriser le Conseil administratif à procéder aux travaux de gérance 2020, selon le descriptif joint à la présente, version définitive validée par le Conseil administratif en séance du 19 février 2020.
- 2. D'ouvrir au Conseil administratif un crédit de Frs 1'029'000.-.- destiné à financer les travaux cités au point 1 ci-dessus.
- 3. D'autoriser le Conseil administratif à émettre, auprès des établissements de son choix, des ordres de paiements, à concurrence de Frs 1'029'000.- pour mener à bien les travaux cités au point 1 cidessus.
- 4. De comptabiliser la dépense nette de Frs 300'000.- destinée aux travaux prévus sur divers immeubles du patrimoine financier à l'actif du bilan de la Ville de Versoix dans le patrimoine financier.
- 5. De comptabiliser la dépense nette de Frs 729'000.- prévue pour les autres travaux dans le compte des investissements, puis de la porter à l'actif du bilan de la Commune de Versoix dans le patrimoine administratif.

6. D'amortir la dépense nette de Frs 729'000.- au moyen du nombre d'annuités mentionné ci-dessous, dès la première année d'utilisation des biens, estimée à 2020 ou 2021 :

des biens, estimee à 2020 ou 2021 .		Annuités
1. DIVERS IMMEUBLES PA:	48'000	
Réhabilitation bâtiments ancien cynodrome	25'000	10
Travaux de réfection Sauverny 6	23'000	10
2. MAIRIE :	128'000	
Peinture annexe Jura	58'000	10
Remplacement moquettes Mairie et annexe Jura	60'000	10
Tableau électrique	10'000	10
3. VOIRIE :	42'000	
Portes d'entrée appartements	20'000	30
Peinture des locaux et garage pompiers	7'000	10
Mise en passe électronique portes centre voirie	15'000	10
4. SALLE COMMUNALE	77'000	
Peinture des façades de la salle	7'000	10
Réfection de l'étanchéité du préau couvert	70'000	30
5. LACHENAL	270'000	
Pavillon parascol. assainis. structure et peintures	20'000	10
Peinture des façades blocs C/D/E/G	90'000	10
Réfection complète des WC C/D/E	160'000	30
6. MONTFLEURY 1 :	6'000	
Vannes thermostatiques	6'000	10
7. RADIS :	21'000	
Cuisine du rez de chaussée	15'000	10
Pergola	6'000	10
8. CENTRE SPORTIF DE VERSOIX :	87'000	
Machine à laver et sèche-linge professionnels	20'000	8
Modifications restaurant	57'000	10
Modifications partie arrière pour mat. entretien	10'000	10
9. FLEURIMAGE :	50'000	
Travaux de peinture des façades et intérieurs	35'000	10
Remplacement des lavabos sanitaires enfants	15'000	10
Synthèse :		
Amortissement en 8 annuités	20'000	
Amortissement en 10 annuités	459'000	
Amortissement en 30 annuités	250'000	
Total	729'000	_

7. D'autoriser le conseil administratif à contracter, si nécessaire, un emprunt auprès des établissements de crédit de son choix, à concurrence de Frs 1'029'000.-, afin de permettre l'exécution de ces travaux.